



Etude de l'impact du Covid-19 sur les entreprises d'insertion et perspectives de relance du secteur

Rapport final

04/06/2020



Avant-propos

Contexte et enjeux de la présente étude

Les entreprises d'insertion (Ei) et entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTi) ont la particularité d'intervenir sur des secteurs diversifiés et touchés à des degrés variés par la crise du Covid-19. Elles poursuivent deux finalités fortement impactées pendant cette crise : l'efficacité économique et l'insertion dans l'emploi des personnes les plus fragiles.

Dans ce contexte, la société EY a été mandatée par la fédération des entreprises d'insertion (FEDEI) pour mener une étude d'impact flash de la crise du COVID-19, du 12 mai au 3 juin 2020, sur le secteur des entreprises d'insertion⁽¹⁾ et à travers l'ensemble des filières dans lesquelles elles interviennent.

La démarche adoptée par l'équipe EY repose en premier lieu sur l'exploitation des bases de données de la FEDEI portant sur l'activité économique et sociale de ses adhérents.

Les données de cet échantillon, recoupées avec des études sectorielles passées, des notes de conjonctures actuelles, et des entretiens approfondis avec un panel d'acteurs clés variés (acteurs économiques, acteurs institutionnels) ont permis d'extrapoler une vision globale de l'impact de la crise sur le secteur des entreprises d'insertion au niveau de ses cinq grandes filières d'activité (cf. diapositive suivante).

L'intention de cette étude flash est de fournir une base chiffrée objective afin d'alimenter le débat sur la relance du secteur des entreprises d'insertion et de soutenir la FEDEI dans ses actions de promotion du secteur.

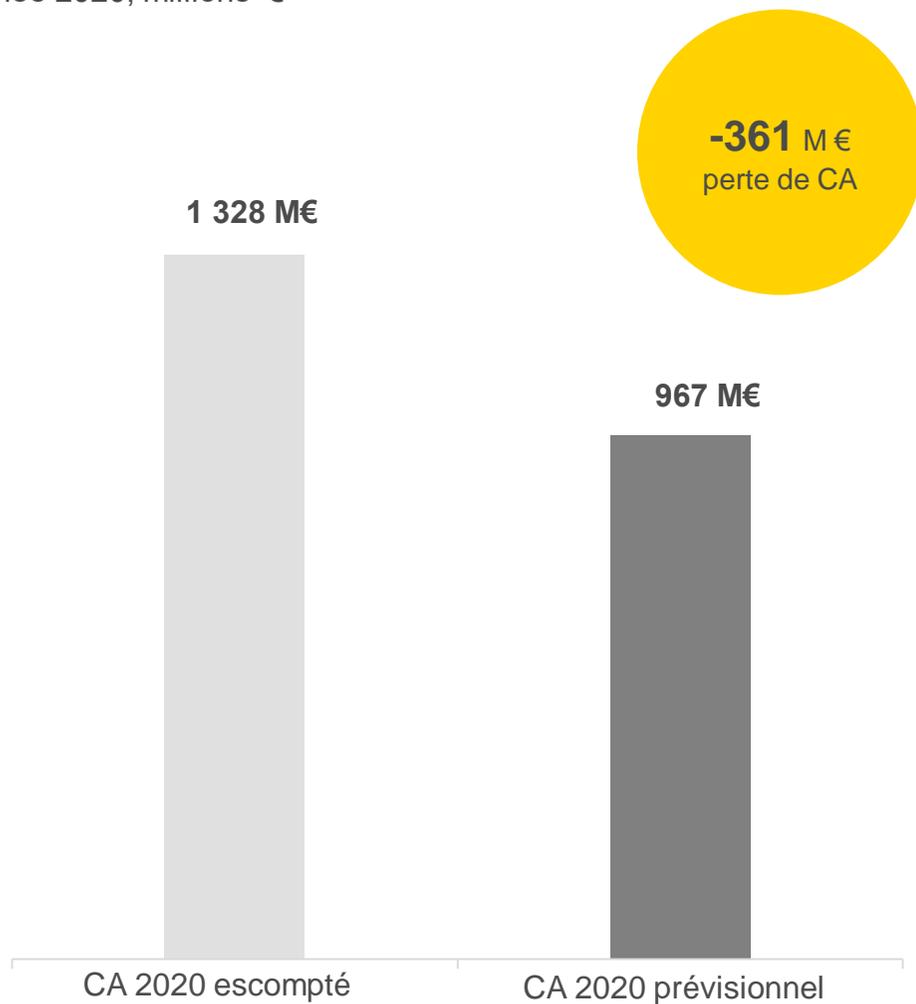
⁽¹⁾ L'étude porte sur le secteur des entreprises d'insertion, incluant les Entreprises d'insertion (Ei) et Entreprises de Travail Temporaire d'insertion (ETTi)

Agenda

- ▶ **Impact du Covid-19 sur le secteur des entreprises d'insertion**
 - **Estimation de l'impact économique**
 - Estimation de l'impact social
- ▶ Attentes du secteur sur la sortie de crise
- ▶ Nos convictions pour le plan de relance

Le secteur des entreprises d'insertion devrait perdre 27 % de son chiffre d'affaires escompté sur l'année 2020

Estimation de l'impact global sur le chiffre d'affaires du secteur
Année 2020, millions €



Méthode de calcul : le manque à gagner est estimé à partir d'une projection du CA qui aurait du être réalisé sur l'année 2020, modélisé à partir des hypothèses ci-dessous :

Période de confinement

- ▶ Hypothèse de pertes déterminée à partir des notes de conjoncture nationales (INSEE, Xerfi, Ofce...) ou études *ad hoc* des fédérations sectorielles (Fédération des entreprises de recyclage, Prism'emploi...)
- ▶ Confirmation des hypothèses en entretien avec des dirigeants d'Ei et d'ETTi
- ▶ Prise en compte de la saisonnalité du chiffre d'affaires selon les grandes tendances par filières

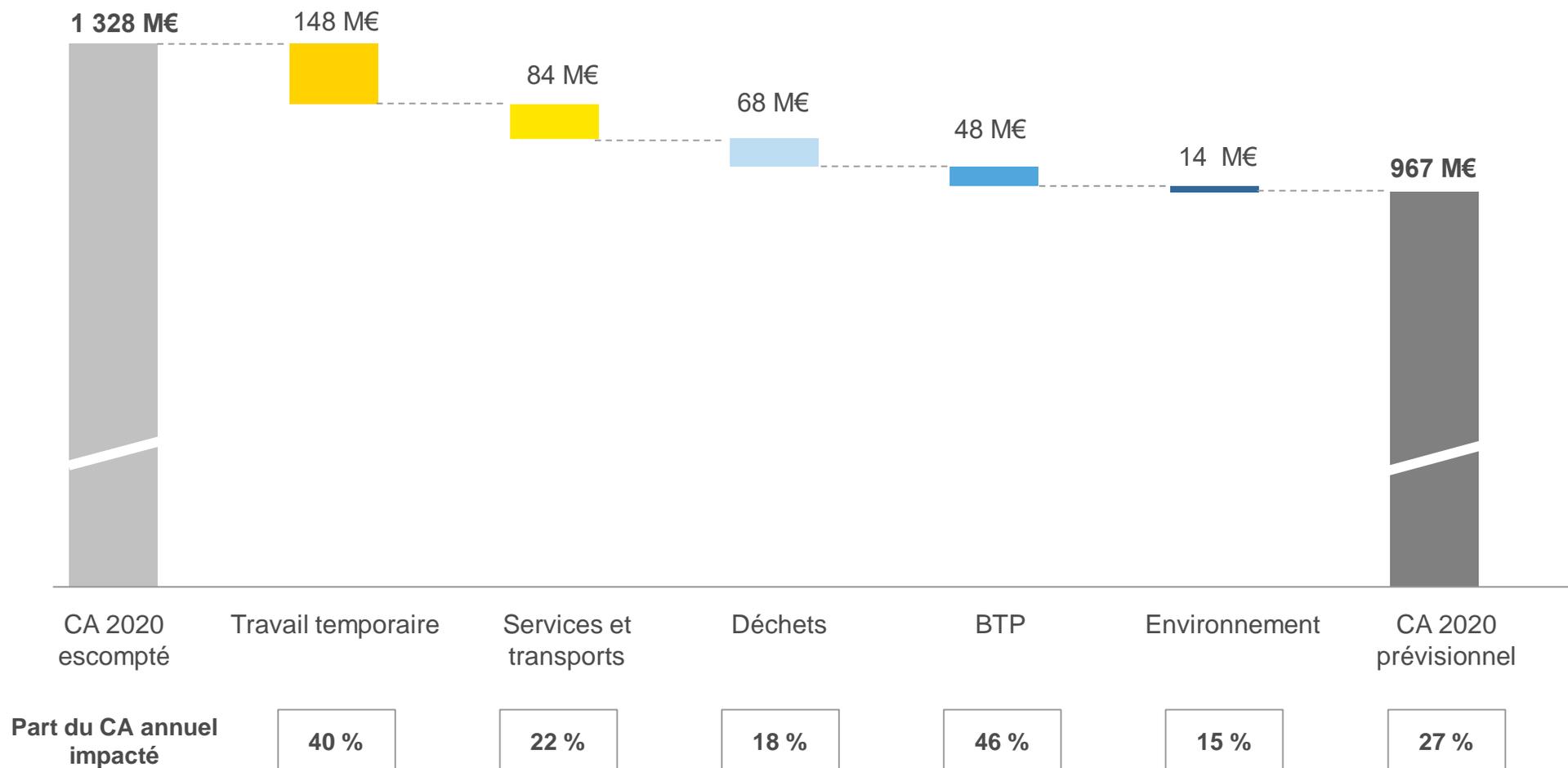
Période post-confinement

- ▶ Estimation d'un temps moyen de retour à la normale par grandes filières à partir des résultats de l'étude EY-Parthenon de mai 2020 pour la CCI/CRAM Île-de-France et à partir des entretiens menés avec les dirigeants
- ▶ Taux dégressif de perte en fonction du temps de retour à la normale et des actualités les plus récentes

Le BTP et travail temporaire fortement impactés avec une perte de plus de 40 % de leur chiffre d'affaires

Estimation de l'impact sur le chiffre d'affaires par filières du secteur des entreprises d'insertion

Année 2020, millions €



Le modèle des Ei et ETTi : un modèle plus fragile que les entreprises classiques et plus soumis aux aléas de la crise

Un modèle plus fragile que celui des entreprises classiques...

- ▶ Une étude de la DARES en janvier 2019 met en exergue une plus grande fragilité des entreprises d'insertion, du fait notamment :
 - ▶ De leur double mission qui engendre des contraintes et surcoûts (non totalement compensés par les aides au poste) ; des coûts directs liés à l'encadrement et l'accompagnement des salariés ;
 - ▶ De la moindre productivité des salariés, du turn-over rapide en raison du caractère temporaire des parcours d'insertion ;

Conséquence : des indicateurs de performance moins bons, y compris en tenant compte des subventions.

« Les subventions qui leur sont accordées ne compensent que très partiellement les surcoûts engendrés par leur mission sociale et ne paraissent pas constituer un avantage économique »⁽¹⁾

Conséquences à moyen-long terme pour les Ei/ETTi

- Un écart d'équilibre financier qui se creuse davantage et une moindre confiance en l'avenir
- Une capacité économique et financière à rebondir plus faible pour les Ei/ETTi
- Des pertes de marché prévisibles pour les Ei/ETTi au profit des entreprises classiques (stratégies agressives, non respect des clauses sociales d'insertion...)

... que la crise du Covid-19 vient toucher plus durement (retours terrain)

- ▶ Des entreprises confrontées aux mêmes problématiques, **mais avec de moins bonnes perspectives de reprises** que les entreprises classiques (marges plus faibles, capacité d'investissement plus faible, etc.)
- ▶ Des entreprises classiques avec une plus grande force de frappe que les Ei/ETTi (situation financière, logique de réseaux, marges...)
 - ▶ Ex : dans le cadre du travail temporaire, fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) par l'entreprise de travail temporaire et non laissés à la charge des entreprises clientes.
- ▶ Les acteurs interrogés constatent le déploiement de stratégies agressives des ETT pour aller sur des marchés porteurs sur lesquels sont historiquement positionnées les ETTi



« Les chances d'avoir un taux de marge négatif sont plus élevées de **13 points** pour une Ei que pour une entreprise de droit commun du même secteur et de taille similaire. »⁽¹⁾

Agenda

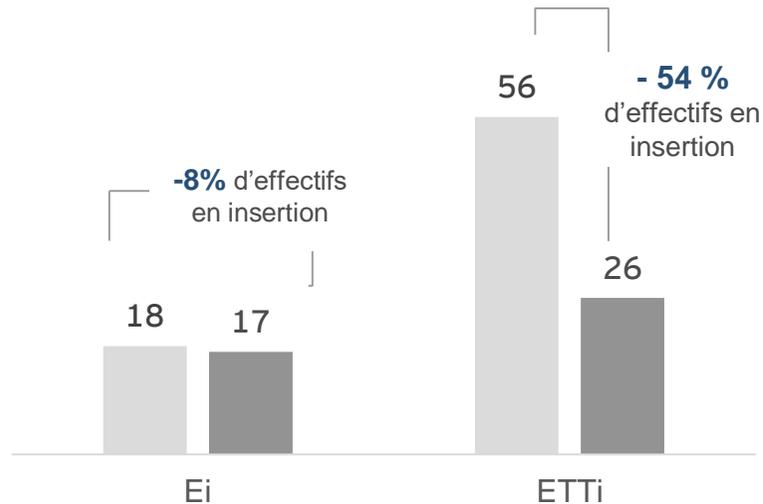
▶ Impact du Covid-19 sur le secteur des entreprises d'insertion

- Estimation de l'impact économique
- **Estimation de l'impact social**
- ▶ Attentes du secteur sur la sortie de crise
- ▶ Nos convictions pour le plan de relance

La crise du Covid-19, au-delà de ses impacts économiques, met en péril de nombreux parcours d'insertion

Estimation du nombre de parcours d'insertion en péril

Nombre moyen de salariés en insertion par type d'entreprise, avant puis après la crise



Près de **20 000** parcours d'insertion mis en péril pendant la crise ⁽¹⁾

Des parcours d'insertion mis en péril, notamment dans les ETTi

- Les ETTi sont particulièrement frappées par les ruptures de parcours d'insertion (arrêt de certains contrats d'intérim, non renouvellement de CDD...)
- Un isolement social dû au confinement et à l'activité partielle qui vient précariser davantage la situation des salariés en insertion (apparition de situations difficiles, urgences sociales)
- Des partenaires sociaux peu mobilisés pendant la crise (prescripteurs indisponibles par exemple)

Le chiffre

Près de **59 % des salariés** en insertion concernés par le chômage partiel, soit environ 35 000 salariés

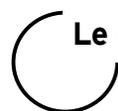
(1) : Estimation EY à partir des résultats de l'enquête DARES
Source: Entretiens EY ; DARES, Enquête flash Covid-19 auprès des structures de l'IAE, mai 2020 ; Exploitation EY.

La crise sanitaire a contraint les entreprises d'insertion à adapter leurs modalités d'accompagnement social, non sans difficultés

Constats

Un accompagnement social qui s'est renouvelé pendant la crise...

- Mise en place de nouvelles modalités d'accompagnement en lien avec les outils numériques (appels téléphoniques fréquents à visée sociale, groupes WhatsApp de partage d'informations liées à la reprise d'activité, aux perspectives, etc.)
- Des modalités innovantes qui ont permis la résolution de problématiques diverses et le maintien de l'accompagnement social (résolution de situations complexes à distance, orientation vers des dispositifs de soutien, etc.)



Le chiffre

70 % des Ei et ETTi ont adapté leurs modalités d'accompagnement social et professionnel pour la majorité des salariés pendant la crise (dont 54 % pour tous leurs salariés)⁽¹⁾

... qui a fait émerger de nouvelles difficultés

- Une fracture numérique qui a freiné la mise en place et la réalisation d'un accompagnement à distance (notamment chez les personnes les plus précaires).
- Des inquiétudes autour du financement de la mission sociale du fait de l'annonce du non-versement des aides aux postes pour la partie des heures comptabilisées en chômage partiel, et ce, malgré la réalisation de la mission sociale et les efforts déployés par les équipes.

Enjeux à moyen terme

Clarifier les mesures de soutien aux Ei/ETTi :

- ▶ Les employeurs ont **limité le recours aux ruptures de contrat, notamment dans le Ei**, grâce au **déploiement massif des mesures d'activité partielle**.
- ▶ Les inquiétudes subsistent quant au **prolongement du dispositif de chômage partiel**.

Soutenir le renouvellement de l'accompagnement social :

- ▶ La crise a fait émerger de nombreuses difficultés liées aux nouvelles modalités d'accompagnement.
- ▶ Les dirigeants interrogés demandent des financements pour un **accompagnement social renouvelé et plus innovant**.

Agenda

- ▶ Impact du Covid-19 sur le secteur des entreprises d'insertion
- ▶ **Attentes du secteur sur la sortie de crise**
 - **Remontée des attentes du secteur**
 - Priorisation des mesures pour la reprise
- ▶ Nos convictions pour le plan de relance

Les difficultés rencontrées par les entreprises d'insertion s'articulent autour de 4 principales thématiques

Typologie des difficultés rencontrées et leurs enjeux

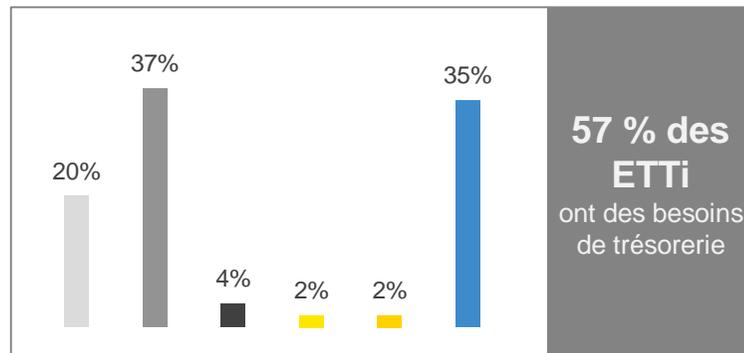
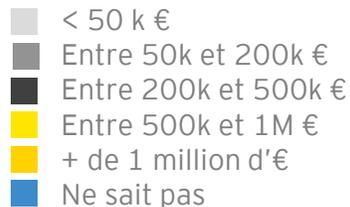
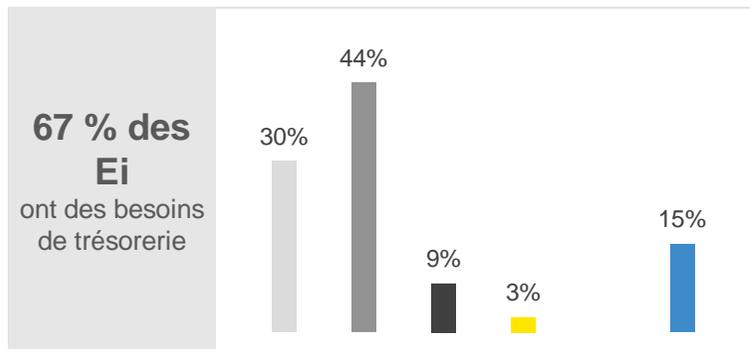
	Viabilité économique	Demande	Reprise de l'activité économique	Investissement et développement
Problématique	La crise impacte un modèle économique déjà plus fragile que celui des entreprises classiques	Une baisse de la demande globale	Une reprise d'activité rendue compliquée par l'incertitude qui plane et les diverses exigences réglementaires	Des investissements à finalité de développement économique compromis
Facteurs de risque	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Atomicité du secteur ▶ Marges impactées par l'arrêt d'activité ▶ Manque de trésorerie à moyen/long terme 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Demande française (confinement, activité partielle) ▶ Non respect des clauses d'insertion sociale ▶ Ei/ETTi comme variable d'ajustement 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mesures sanitaires ▶ Manque de mobilité des salariés en insertion ▶ Stratégie agressive des entreprises classiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Repositionnement et développement d'une nouvelle offre nécessitant des investissements importants
Attente	Soutien financier des Ei/ETTi pour sauvegarder leur modèle économique	Réaffirmation par les pouvoirs publics du rôle social des Ei/ETTi et développement de la commande publique inclusive	Faciliter la reprise de l'activité économique par un accompagnement et des mesures de soutien	Soutenir l'accès à une capacité d'investissement et prioriser les besoin
Horizon temporel	Court-moyen terme	Court-moyen terme	Court terme	Moyen-long terme

Des besoins en trésorerie majoritairement en dessous des 200 000 € et un nécessaire soutien à l'investissement et au développement pour faire face aux pertes

Viabilité économique

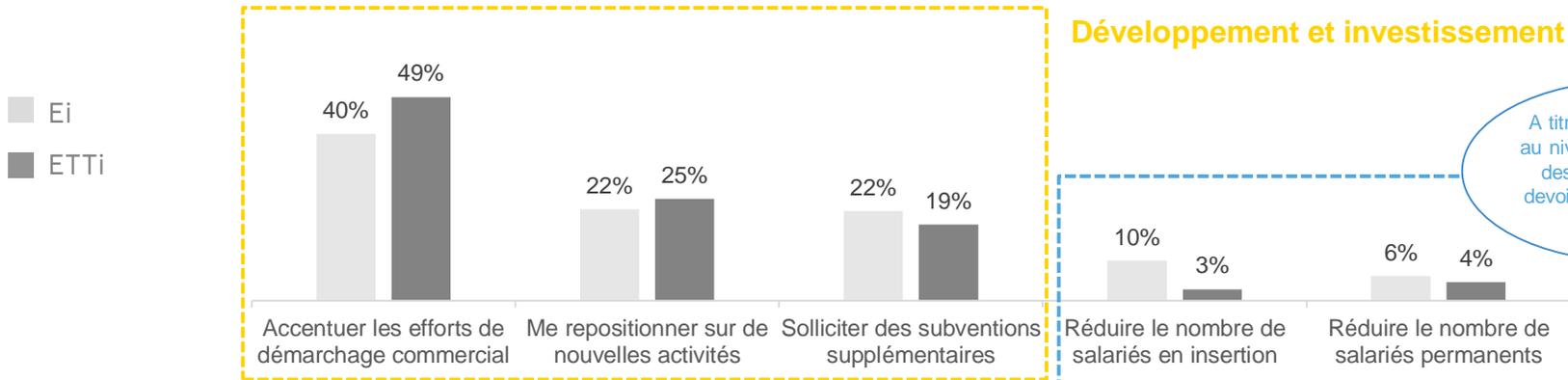
Besoins en trésorerie des Ei et ETTi au sortir de la crise

Besoins exprimés en milliers d'€



Investissement et développement

Mesures prises ou prévues par les dirigeants d'Ei et ETTi dans les 3 mois pour faire face aux pertes d'exploitation



A titre de comparaison, au niveau national, 22 % des patrons pensent devoir licencier dans les mois à venir⁽¹⁾

(1) Enquête StaffMe auprès d'un panel de chefs d'entreprises classiques, mai 2020
Sources : DARES, Enquête flash Covid-19 auprès des structures de l'IAE, mai 2020 ; Exploitation EY

Les entretiens et les notes de conjonctures nous ont permis de relever des premiers retours du terrain

Premiers retours

Perceptions des mesures prises à date

« De mon point de vue, l'action publique a été très satisfaisante, les banques ont été très réactives et le chômage partiel facilement mis en place malgré un début difficile. »

Dirigeante d'une Ei

« L'élargissement du dispositif de chômage partiel aux SIAE a été un véritable soulagement. Il nous a permis de garder un maximum de salariés en insertion et de mettre en place plus sereinement les mesures sanitaires liées à la reprise d'activité. »

Dirigeante d'une Ei

« Les mesures gouvernementales ont été très satisfaisantes. Mais je m'interroge aujourd'hui sur la durée pendant laquelle elles seront maintenues. A mon sens, elles devront continuer, et ce même après le déconfinement. »

Dirigeant d'une ETTi

Perspectives de reprise

« Les perspectives de reprise sont encore floues pour les ETTi. Nous sommes positionnées en bout de chaîne, comme variable d'ajustement auxquelles les entreprises classiques ont du mal à recourir pour le moment. »

Dirigeant d'une ETTi

« Aujourd'hui, les Ei et ETTi ont besoin d'aller plus vite, et ensemble. »

Dirigeant d'une Ei

« Les entreprises classiques rencontrent les mêmes problèmes que nous, mais les effets ne sont pas les mêmes ! »

Dirigeant d'une Ei

« Il est aujourd'hui très difficile pour nous de répondre aux impératifs sociaux et économiques que nous poursuivons. La crise vient complexifier encore plus le tout. »

Dirigeant d'une Ei

Attentes vis-à-vis du soutien à la reprise

« Il est du rôle de l'Etat de nous soutenir pour accompagner les publics les plus fragiles, ces mêmes publics qui auront davantage de difficultés à se relever. L'objectif est d'éviter une casse sociale de grande ampleur. »

Membre d'une fédération

« Nous conforter dans notre rôle social et économique est essentiel, notamment au travers de la clause sociale d'insertion. Ce principe doit être réaffirmé avec force par les pouvoirs publics. »

Dirigeant d'une ETTi

« Nous attendons des mesures fortes et précises pour soutenir l'investissement dans le secteur et permettre la relance, comme par exemple des subventions en faveur de la transition écologique. »

Dirigeant d'une Ei

Les attentes des acteurs économiques et institutionnels du secteur des entreprises d'insertion sont focalisées investissement et viabilité économique à court et moyen terme

Attentes vis-à-vis des mesures de sortie de crise

Court terme
 Moyen terme
 Long terme

Viabilité économique	Demande	Reprise de l'activité économique	Investissement et développement
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Continuité du dispositif de chômage partiel ▶ Exonération ou abaissement des charges sociales ▶ Stabilisation des mesures d'aide sur les 18 prochains mois ▶ Maintien du montant des aides aux postes pour l'année en cours et les suivantes ▶ Redistribution des aides aux postes non versées pendant le confinement 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assouplissement du cadre réglementaire post-confinement pour permettre d'avoir recours au travail temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutien à la mise en place des mesures sanitaires ▶ Un meilleur encadrement et une accélération du déploiement des clauses sociales d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutien pour assurer la pérennité des nouvelles modalités d'accompagnement et activités mises en place pendant la période de confinement ▶ Investissement pour la formation des salariés aux nouveaux services mis en place ▶ Mise en place de financements « Recherche & Développement Innovation sociale »
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager et soutenir les démarches de rapprochement entre SIAE, et avec les entreprises classiques ▶ Documenter les démarches de rapprochements et coopération dans le secteur des entreprises d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Revalorisation du rôle des Ei/ETTi dans le paysage économique et social ▶ Sensibiliser les grands groupes nationaux aux réponses que peuvent apporter les Ei et ETTi ▶ Plan de redynamisation de l'activité locale : prolonger la dynamique initiée par la crise et mettre les Ei/ETTi au cœur de cette dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rallongement de la période d'insertion au-delà de 24 mois ▶ Maintien des appels d'offre publics prévus avant la crise et continuité des publications 	

Agenda

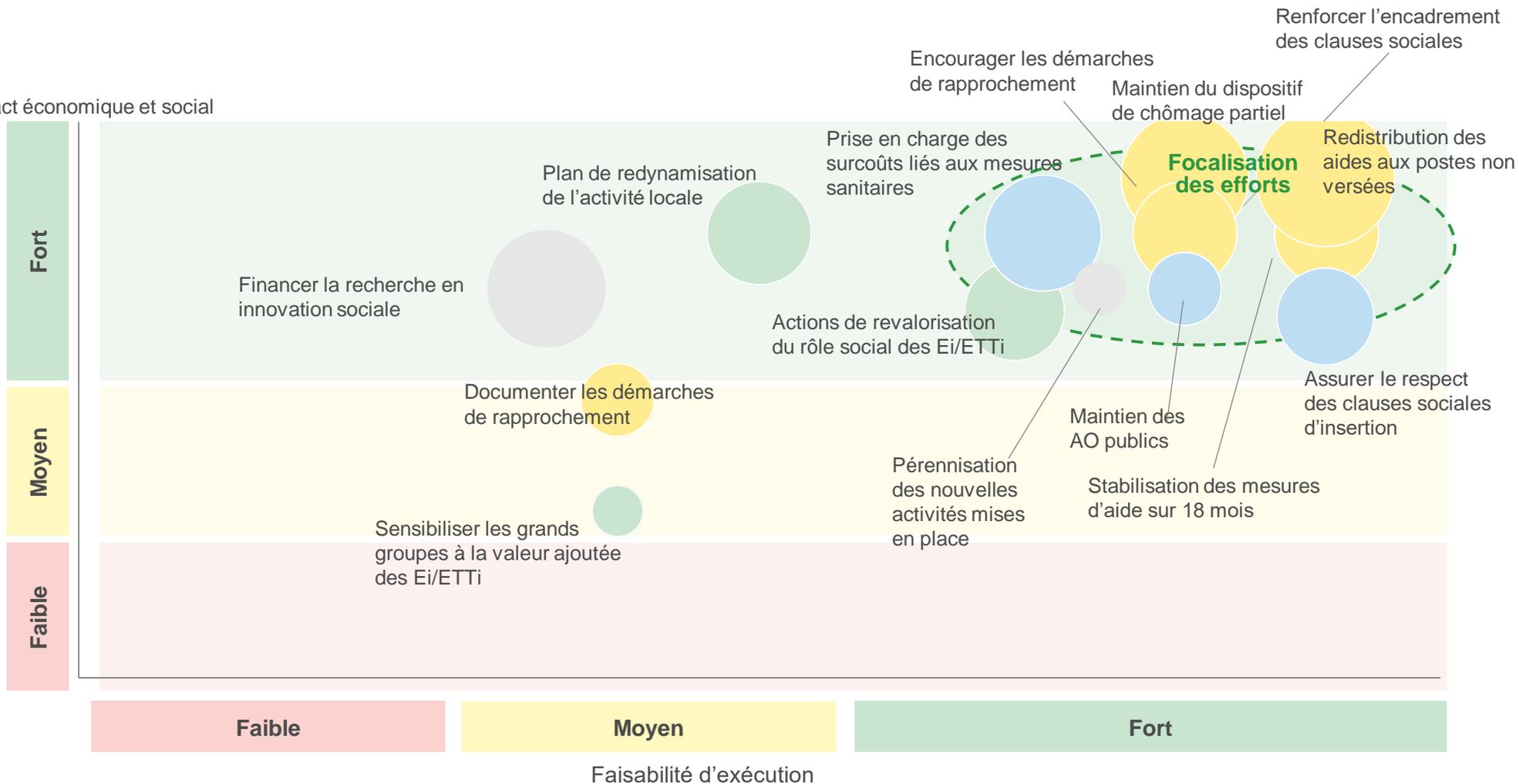
- ▶ Impact du Covid-19 sur le secteur des entreprises d'insertion
- ▶ **Attentes du secteur sur la sortie de crise**
 - Remontée des attentes de la filière
 - **Priorisation des mesures pour la reprise**
- ▶ Nos convictions pour le plan de relance

Les mesures visant à conserver la viabilité économique des structures et à encourager l'investissement à des fins économiques et sociales semblent prioritaires

Priorisation des mesures



Impact économique et social



Au-delà du plan de sortie de crise, le secteur a la volonté d'être impliqué dans un plan de relance à moyen-long terme adressant les changements profonds liés au Covid-19

Enjeux majeurs à moyen et long terme pour le secteur des entreprises d'insertion



Coopérer ...

- ▶ Les acteurs démontrent une volonté de co-construction et **d'implication dans la relance** du secteur et recherchent **la coopération** entre les différentes parties prenantes :
 - Entre entreprises de l'insertion
 - Avec les acteurs institutionnels
 - Avec des structures classiques



... pour
construire le
nouvel ordre
post-Covid-19...

- ▶ Les **enjeux du nouvel ordre à moyen terme** sont aussi pressants que diversifiés :
 - Sauvegarder le modèle économique des Ei/ETTi
 - Limiter la « casse sociale » (rupture et réduction du nombre de parcours d'insertion)
 - Revaloriser le rôle de développeur de compétences des Ei/ETTi auprès de l'ensemble des acteurs économiques



... en maintenant
le cap sur les
enjeux de long
terme

- ▶ Les démarches engagées avant la crise, notamment dans le Pacte ambition IAE, pour le **développement du secteur ne doivent pas pâtir d'un désinvestissement** :
 - **Diversification des activités**
 - Accélération des démarches de **rapprochement et de coopération**
 - Renouvellement et **modernisation des modalités d'accompagnement social**
 - **Innover** pour « libérer le potentiel de création d'emploi » du secteur

La crise vient appuyer la nécessité d'accélérer et de rendre prioritaires certaines mesures du Pacte d'Ambition IAE de septembre 2019

Engagements du Pacte d'Ambition IAE et ses mesures devant être accélérées suite à la crise

X – Mesure à accélérer

X – Mesure prioritaire au sortir de la crise

Accompagner chaque personne selon ses besoins

- 1 – Mobiliser tous les formats de parcours pour s'adapter aux besoins des personnes et mieux atteindre les publics invisibles
- 2 – Créer le CDI inclusion pour les publics seniors sans solutions
- 3 – Faciliter l'accès à la formation des salariés en parcours d'insertion**
- 5 – Assurer l'accès aux compétences digitales de base à toute personne en parcours d'insertion

Innovier et libérer le potentiel de création d'emplois

- 8 – Soutenir et outiller le développement de l'IAE
- 10 – Mobiliser la capacité de croissance des entreprises d'insertion**
- 11 – Doubler les parcours dans l'intérim d'insertion**

Rallier toutes les entreprises et tous les acteurs publics à la clause de l'insertion

- 18 – Encourager les pratiques inclusives des entreprises
- 19 – Intégrer l'inclusion dans le reporting RSE
- 20 – Accélérer le déploiement des clauses sociales dans la commande publique et les achats privés**
- 21 – Déployer la dimension inclusive dans l'ensemble des politiques publiques

Agir ensemble sur tous les territoires

- 23 – Renforcer l'action de l'IAE sur les territoires prioritaires
- 24 – Mobiliser les conseils départementaux sur la dynamique de croissance de l'IAE
- 25 – Encourager les dynamiques de coopération entre entreprises sociales inclusives**

Simplifier, digitaliser et co-construire en confiance

- 26 – Créer la Plateforme de l'Inclusion pour digitaliser, simplifier et professionnaliser le fonctionnement des acteurs**
- 28 – Simplifier le conventionnement et renforcer le dialogue de gestion
- 30 – Rénover la modulation pour mieux reconnaître la performance sociale des SIAE

Agenda

- ▶ Impact du Covid-19 sur le secteur des entreprises d'insertion
- ▶ Attentes du secteur sur la sortie de crise
- ▶ **Nos convictions pour le plan de relance**

Cette étude met en lumière des enseignements qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du secteur des entreprises d'insertion

Nos convictions

Construire un cadre à moyen et long terme

- ▶ Annoncer dans des délais très courts la durabilité des dispositifs de soutien existants et les grandes lignes d'un plan de relance à 18 mois, indispensables au bon redémarrage du secteur face à un risque social de grande ampleur et un environnement particulièrement concurrentiel.

Concentrer les efforts de soutien sur les petites et moyennes structure

- ▶ Les TPE et PME, forces vives du secteur et en proximité territoriale, sont des acteurs clés de l'insertion. Pourtant, leur équilibre financier et leur capacité à dégager des marges comparativement aux entreprises classiques s'avèrent en péril suite à la crise du covid-19.
- ▶ Un soutien particulier et prioritaire devra être apporté à ces structures, aussi bien financier que dans l'accompagnement au rapprochement avec d'autres structures.

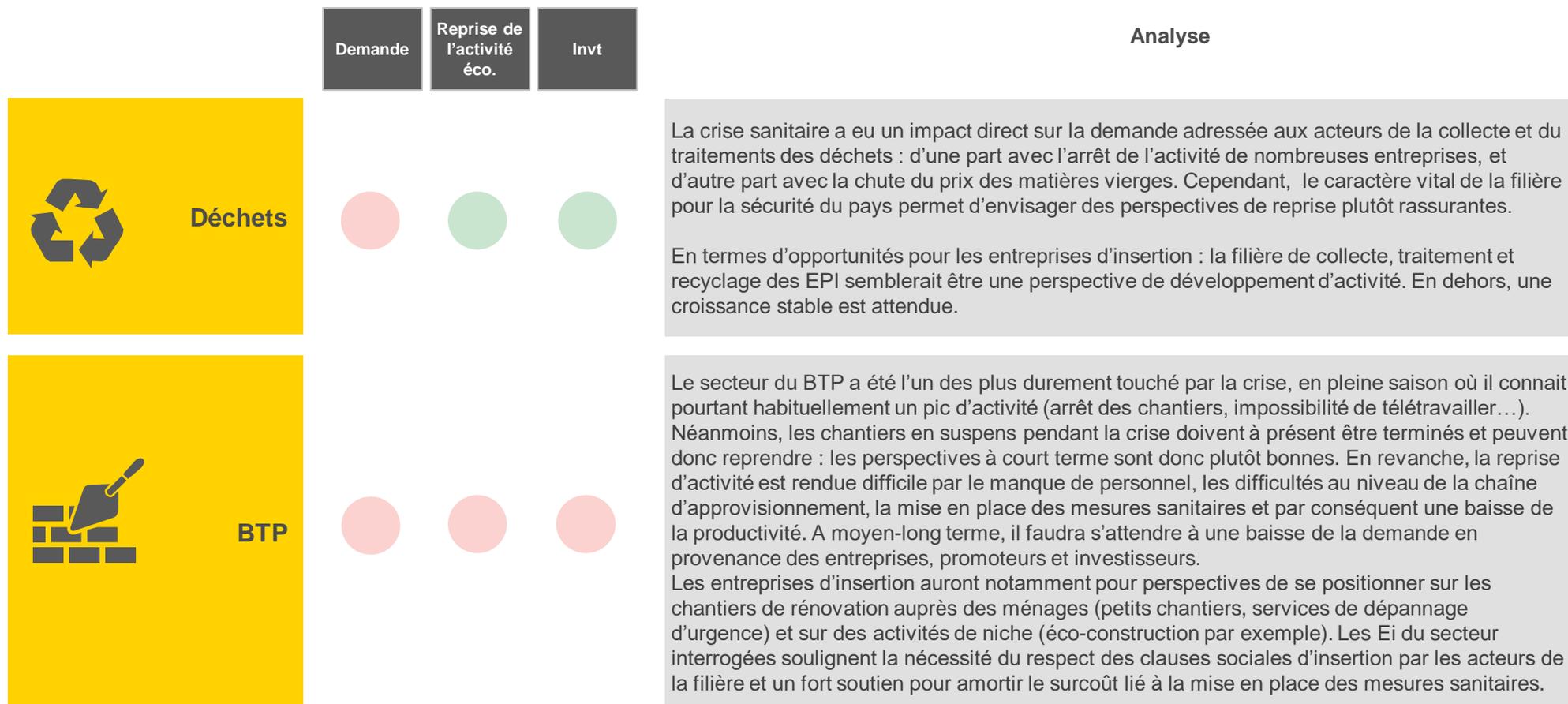
Soutenir les démarches de rapprochement et de coopération entre acteurs

- ▶ Coopérer, mutualiser, regrouper seront des démarches à entamer pour consolider le modèle des entreprises d'insertion et leur vocation sociale (atteinte d'une taille critique, complémentarité des activités, plus grande force de frappe...).
- ▶ Ces démarches étant parfois complexes sur le plan organisationnel et juridique (notamment entre structures aux statuts variés), il sera crucial de proposer aux acteurs de se faire accompagner.

Accélérer les transformations du secteur par le soutien à l'investissement

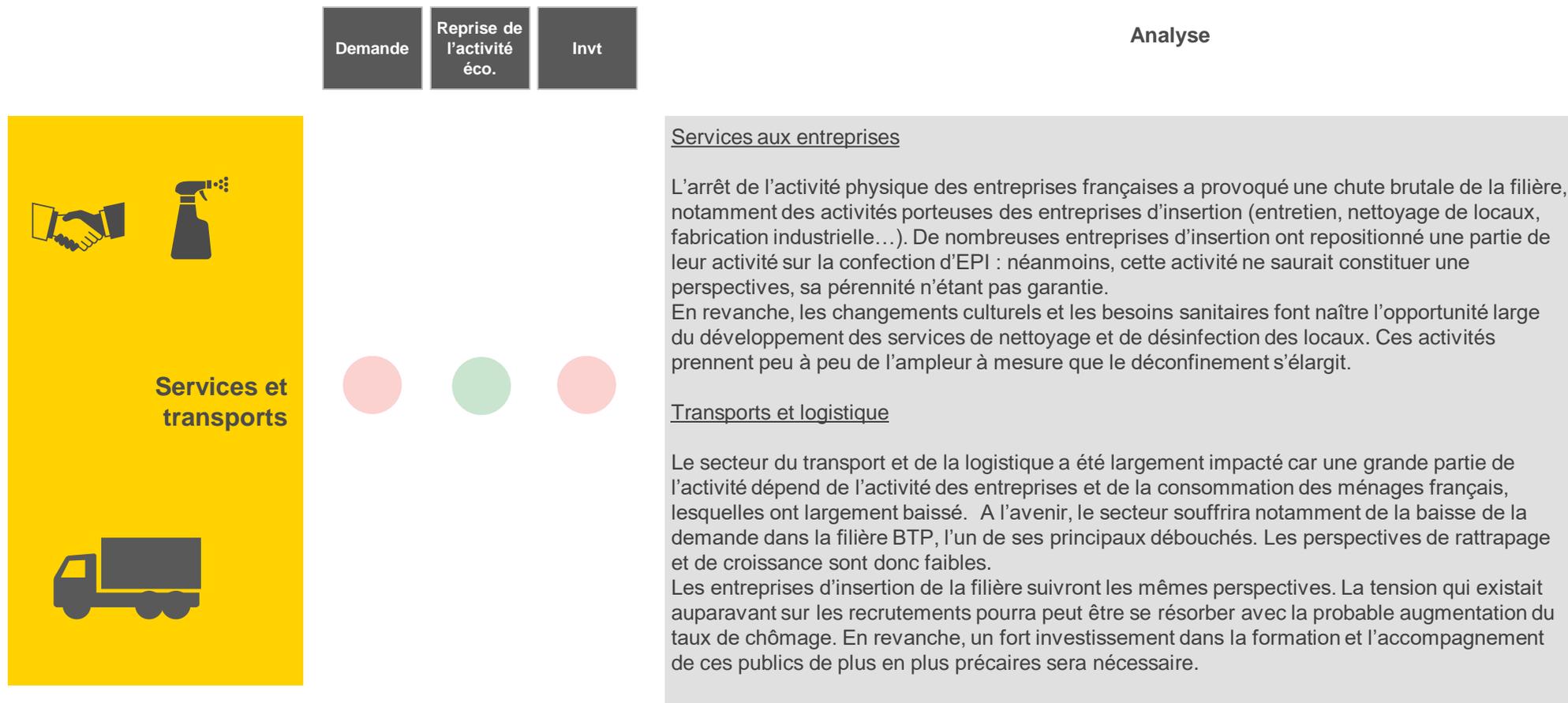
- ▶ L'investissement sera le pilier de la relance du secteur des entreprises d'insertion et devra permettre de poursuivre deux grands objectifs : innover pour améliorer la qualité de l'accompagnement social et développer le potentiel de création d'emplois des Ei/ETTi.
- ▶ La crise actuelle pourra être l'occasion d'investir en faveur d'un renouvellement du projet social, à partir des actions sociales innovantes conduites pendant la crise par les entreprises.

Des perspectives plutôt pessimistes pour l'ensemble des aspects dans le BTP

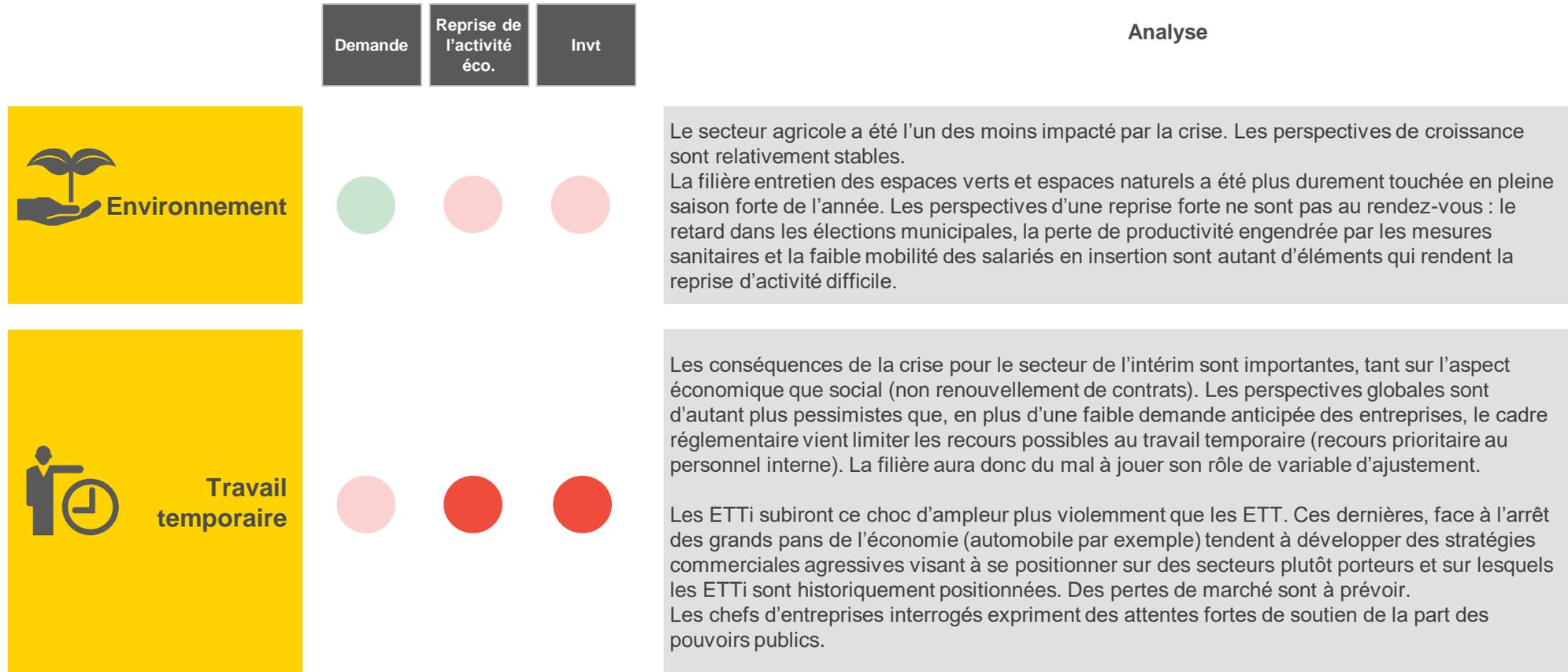


-  perspectives très pessimistes/ fort besoin
-  perspectives plutôt pessimistes
-  perspectives plutôt optimistes
-  perspectives très optimistes/besoin faible

Des perspectives de reprises de l'activité économique optimistes pour les services aux entreprises



Des perspectives de reprise très pessimistes pour le travail temporaire



-  perspectives très pessimistes/ fort besoin
-  perspectives plutôt pessimistes
-  perspectives plutôt optimistes
-  perspectives très optimistes/besoin faible

Agenda

- ▶ Annexes

Annexe : L'étude se base sur les données d'activité des adhérents de la Fédération des entreprises d'insertion et sur 13 entretiens qualitatifs

Panel interviewé

Entretiens qualitatifs

Acteurs économiques :

- ▶ **Abbei** : Patrick Lepage
- ▶ **ADC propreté** : Philippe Fieux et Rudolphe Pennec
- ▶ **Champs des Cimes** : Myriam Hollard
- ▶ **D Multiple** : Hervé Moras
- ▶ **Groupe La Varappe** : Laurent Laïk
- ▶ **Main forte** : Elisabeth Dargent
- ▶ **Ocito intérim** : Patrick Lidiani
- ▶ **Ressources T** : Ludovic Blot
- ▶ **Self intérim** : Mamadou Touré
- ▶ **Table de Cana** : Juliette Dux

Membres de fédérations :

- ▶ **La fédération des entreprises d'insertion** : Luc de Gardelle, Olivier Dupuis, Guillaume Labbe, Philippe Lerouvillois
- ▶ **Utopreneurs** : Nicolas Du Souich

Acteurs institutionnels :

- ▶ **Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DGEFP)** : Laurent Suster

Éléments quantitatifs

- ▶ **Sources des données quantitatives récupérées :**
 - Base de données adhérents de la Fédération des entreprises d'insertion
 - DARES,
 - Enquête flash Covid-19 auprès des structures de l'IAE, mai 2020 ;
 - *Les résultats économiques des entreprises d'insertion : quels écarts avec des entreprises classiques ?*, n°005, janvier 2019
 - Notes de conjoncture nationales (INSEE, Xerfi, OFCE)
 - Etude EY-Parthenon, *Redémarrage de l'activité en Île-de-France*, mai 2020, pour la CCI-CRAM IDF

Annexe : La modélisation économique et les analyses ont été réalisées à partir d'une segmentation des filières d'activité par code NAF (1/2)

	Libellé des activités des adhérents	Section INSEE rattachée (nomenclature NAF)
 Déchets	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) ▶ Collecte des déchets du bâtiment, nettoyage de chantier ▶ Collecte et traitement des D3E ▶ Collecte et traitement du textile ▶ Collecte sélective papier-cartons, production de papier recyclé ▶ Collecte, traitement et commerce d'occasion ▶ Gestion de déchetterie ▶ Tri sélectif ▶ Dépollution, décontamination (désamiantage, dépollution de sites contaminés) 	E. Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
 BTP	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Démolition d'immeubles et d'ouvrages ▶ Plomberie, électricité, isolation, chauffage ▶ Installation d'énergies renouvelables (bois énergie, pompe à chaleur...) ▶ Platerie, menuiserie, sols, peintures et autres finitions ▶ Construction bois et pose de structures bois ▶ Maçonnerie générale, couverture ▶ Techniques d'éco-construction et éco-renovation ▶ Travaux publics 	F. Construction
 Services et transports	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fabrication et commerce alimentaire ▶ Fabrication de textiles, teinture, plissage, traitements... ▶ Fabrication et réparation de vêtements ▶ Imprimerie, numérisation, saisie de données ▶ Fabrication de meubles 	C. Industrie manufacturière
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mécanique, réparation, nettoyage/lavage véhicules 	G. Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transports routiers de fret et services de déménagement ▶ Entreposage, manutention, magasinage, stockage ▶ Services de courrier (cours, livraisons, petits colis) 	H. Transport et entreposage
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hébergement ▶ Restaurants et services de restauration mobile ▶ Traiteurs et autres services de restauration 	I. Hébergement et restauration
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Gestion de systèmes informatiques et traitement de données 	J. Information et communication
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Services combinés (nettoyage, ramassage des déchets, blanchisserie, conciergerie, gardiennage, service à la personne) ▶ Nettoyage de bâtiments, de bureaux et d'installations ▶ Conditionnement (mise sous blister, cartons...) et/ou façonnage (sous-traitance) et/ou assemblage 	N. Activités de services administratifs et de soutien
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Blanchisserie, teinturerie ▶ Autre activité 	S. Autres activités de services

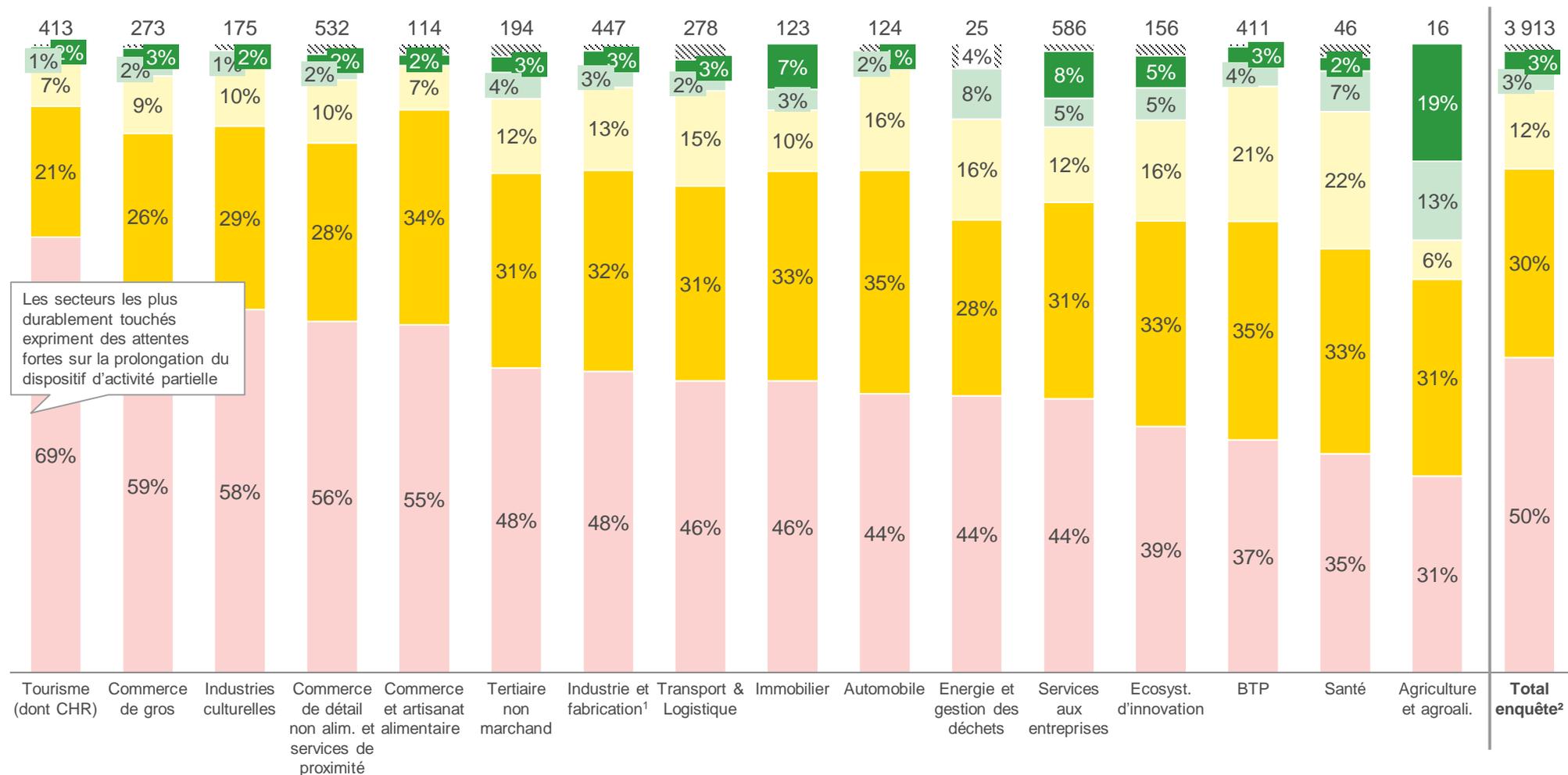
Annexe : La modélisation économique et les analyses ont été réalisées à partir d'une segmentation des filières d'activité par code NAF (2/2)

	Libellé des activités des adhérents	Section INSEE rattachée (nomenclature NAF)
 Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Agriculture, agriculture biologique, maraîchage ▶ Arboriculture production de fruits et autres cultures permanentes (vignes, vergers...) ▶ Pépinières, horticulture ▶ Travaux agricoles et viticoles (taille, traitements...) 	A. Agriculture, sylviculture et pêche
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Entretien et aménagement des espaces naturels et des espaces verts ▶ Entretien et restauration des cours d'eau ▶ Techniques écologiques de traitement de l'eau 	N. Activités de services administratifs et de soutien
 Travail temporaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Travail temporaire 	N. Activités de services administratifs et de soutien

La moitié des entreprises estime que la durée de retour à la normale sera de plus de 6 mois ; tourisme, culture et commerce de gros et de détails sont les plus pessimistes

Estimation du temps avant retour à la normale par filière

03/05/2020, % du nombre de répondants²



Les secteurs les plus durablement touchés expriment des attentes fortes sur la prolongation du dispositif d'activité partielle

1. Hors automobile et aéronautique

2. Hors codes NAF se référant à d'autres filières (N = 439), codes NAF non exploitables ou non renseignés (N = 708)

Source : questionnaire CCI / CRMA, analyses EY-Parthenon

Notre Ambition ?

*Construire un système en
meilleure santé*

Contact

Jessica Chamba | Directrice Associée EY en charge du
secteur santé - social

E-mail: jessica.chamba@fr.ey.com

Téléphone : 06 15 11 13 45



EY | Audit | Conseil | Fiscalité & Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

Ernst & Young Advisory est un membre de Ernst & Young Global Limited opérant en France et fournissant des prestations de services à des clients.

© 2020 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.